

Inflation : les dépenses contraintes de plus en plus lourdes chez les Français

Par **Richard Flurin**

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 4 heures

[Écouter cet article](#)

00:00/03:20



Les dépenses contraintes liées au logement, aux transports et à la santé sont les plus importantes pour le budget des ménages. *KMPZZZ / stock.adobe.com*

Ces frais fixes réglés chaque mois représentent jusqu'à 80% des revenus des ménages les plus pauvres, selon une étude.

Les factures d'électricité, d'eau, de téléphone, le loyer ou le crédit immobilier, les assurances ou le carburant... Ces dépenses qualifiées de «contraintes» ne cessent d'augmenter dans le budget des ménages. Elles ont ainsi augmenté de 36 euros par mois en un an, selon l'indice national des dépenses contraintes publié chaque année par le comparateur lesfurets.com, en partenariat avec CSA Research.

Ces dépenses contraintes sont définies par l'Insee comme celles «*dues par les ménages par contrat ou au titre d'un abonnement*». Elles atteignent en moyenne 1095 euros chaque mois, selon lesfurets.com. Un poids important : ce montant représente un peu plus d'un tiers des revenus nets moyens des ménages, mais de fortes disparités existent. Le détail de l'indice révèle que les dépenses contraintes pèsent ainsi jusqu'à 80% du budget mensuel des Français les plus modestes, c'est-à-dire ceux qui gagnent moins de 900 euros par mois. La proportion est réduite à 17% pour les plus hauts revenus.

En réalité, le montant de ces dépenses que chacun doit payer pour vivre diffère peu que l'on gagne moins de 1000 euros par mois ou plus de 10.000 euros. Le forfait de téléphone, par exemple, ou le carburant ont les mêmes niveaux de prix, ou presque, pour tous les Français. L'étude du site lesfurets.com montre ainsi que les dépenses

contraintes s'élèvent à 1017 euros par mois pour les catégories les plus pauvres de la population contre 1209 euros pour les hauts revenus, soit un écart de moins de 20%. En revanche, leur poids varie logiquement, la même somme ne représentant pas la même part d'un budget de 1500 euros ou d'un autre de 3000 euros.

Les disparités se placent également sur le terrain de l'âge. Tandis que les 18-24 ans ont à assumer des dépenses contraintes de l'ordre de 51% de leurs revenus, soit un montant de 1076 euros par mois, la part s'établit à 26% pour les 65 ans et plus, qui dépensent 841 euros par mois. Les dépenses liées au logement expliquent en grande partie un tel écart, les seniors étant pour beaucoup pleinement propriétaires.

À VOIR AUSSI - Inflation: dans cette boulangerie, les prix vont augmenter de «5 à 10 %»

63 euros par mois pour les seuls loisirs

Géographiquement aussi les écarts se creusent. L'Île-de-France reste championne des dépenses contraintes : ses habitants ont à régler chaque mois des frais fixes de 1188 euros, gonflés par les dépenses liées à l'immobilier qui représentent en moyenne 802 euros contre 675 euros à l'échelle du pays. Non loin des habitants de la région capitale, ceux des Pays de la Loire et de Bourgogne-Franche-Comté doivent assumer des dépenses contraintes de, respectivement, 1183 euros et 1165 euros. Les revenus nets moyens étant moins élevés dans ces territoires, la part de dépenses contraintes dans le budget des ménages s'avère plus élevée de quelques points.

L'étude menée par CSA Research a par ailleurs porté sur les «*abonnements loisirs*», sans pour autant les intégrer aux dépenses contraintes. Ces dépenses pré-engagées pour le cinéma, la musique ou la salle de sport atteignent 41 euros par mois en moyenne et jusqu'à 63 euros pour les 18-24 ans. L'étude relève en outre qu'un tiers des Français - 34% - déclarent ne pas pouvoir se passer de leurs abonnements aux plateformes de streaming vidéo. Autant de dépenses qui pèsent dans les choix budgétaires des ménages.

À VOIR AUSSI - Comment faire baisser l'inflation ?